

1 Animateur socio-éducatif

Réorganisation en interne

Référence : 6101-351/PR du 27 MAI 2025



Employeur : Province des îles Loyauté

Corps /Domaine : cadre de la jeunesse, des sports et loisirs de la Nouvelle-Calédonie. Catégorie B

Durée de résidence exigée : inférieur à 3 ans

Poste à pourvoir : Réorganisation

Direction : générale des services d'Ouvéa

Lieu de travail : OUVEA

Date de dépôt de l'offre : Vendredi 23 mai 2025

Date limite de candidature : Vendredi 13 juin 2025

Détails de l'offre :

Emploi RESPNC : Animateur

Sous la responsabilité conjointe du Directeur général des services de Ouvéa et du chef du service jeunesse et loisirs, l'animateur socio-éducatif retenu, aura pour mission principale le développement et le suivi des actions en faveur des enfants et des jeunes sur la province des îles Loyauté et sur la commune de Ouvéa en particulier.

Activités principales :

- Participer à la mise en place des projets d'actions socio-éducatives en rapport avec les orientations politiques provinciales ;
- Identifier et cartographier les acteurs de jeunesse et socio-éducatif sur Ouvéa ;
- Animer le réseau d'acteurs socio-éducatif et de jeunesse sur Ouvéa ;
- Accompagner le développement de projets en faveur des enfants et des jeunes ;
- Accompagner la mise en place des dispositifs en faveur des jeunes : Espace cyber information jeunesse, service civique, chantiers communautaires...
- Assurer la veille statistique du réseau d'acteurs et des opérations dont le cadre des CVL et formations habilitées BAFA BAFD ;
- Assurer des visites pédagogiques sur le terrain ;
- Animer des réunions de coordination avec le réseau d'acteurs sur Ouvéa ;
- Contribuer à la mise en place de temps de rencontres et d'échanges autour de thématique intéressant les acteurs socio-éducatif et de jeunesse ;
- Soutenir et accompagner les associations et les jeunes dans leurs démarches administratives ;
- Établir les rapports et bilans sur chacune des missions réalisées ;
- Informer et orienter toutes sollicitations en lien avec le champ des CVL et des formations habilitées ou de la jeunesse ;
- Participer à la création d'outils et de documents pédagogiques nécessaires au développement de ses missions ;
- Préparer des notes internes en lien avec ses missions ;
- Préparer les rapports, délibérations, notes et conventions en lien avec le financement de ses activités ;
- Rédiger et transmettre son rapport d'activité annuelle ;
- Diriger si nécessaire des centres de vacances et ou de loisirs.

L'agent retenu sera amené à travailler en soirée, certains week-ends et jours fériés sur l'ensemble du territoire de la province voire au-delà. L'agent pourra également, en cas de besoin et sur ordre de la hiérarchie,

venir en renfort des autres personnels du service. Le permis est obligatoire.

Profil du candidat

Savoir / Connaissance/Diplôme exigé :

- Brevet professionnel Jeunesse éducation populaire souhaité,
- BAFD souhaité,
- Connaissance sur l'éducation de l'enfant et du jeune Kanak,
- Connaissance de la réglementation applicable en matière d'accueils collectifs de mineurs dans le cadre des temps de loisirs,
- Connaissance des dispositifs jeunesse, éducation populaire
- Connaissance réglementaire et pédagogique des formations BAFA, BAFD et BSB
- Connaissance de la vie associative et du champ de l'éducation populaire
- Permis de conduire exigé.

Savoir-faire :

- Mobiliser et coordonner différents acteurs autour d'un projet socio-éducatif.
- Expérience dans la direction de centre de vacances et de Loisirs,
- Expérience dans la formation des animateurs CVL,
- Maîtrise de la démarche de projet notamment dans le cadre des CVL,
- Capacité à conduire et animer des réunions,
- Développer les réseaux de partenaires,
- Capacité à rédiger des rapports, des synthèses et faire des reporting,
- Capacité à assurer des tâches de secrétariat,
- Maîtrise de l'outil informatique,

Comportement professionnel :

- Faire preuve d'initiative et de créativité
- Gout des relations humaines,
- Sens de l'organisation, esprit de synthèse,
- Savoir rendre compte,
- Disponibilité et adaptabilité,
- Esprit d'équipe,
- Capacité d'écoute et de communication.
- Rigueur, sérieux et ponctualité exigés,

Conditions particulières d'exercice :

- Déplacement réguliers,
- Horaires décalés.

Contact et informations complémentaires :

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter madame Rina PARAU, directrice de la direction générale des services d'Ouvéa de la province des îles Loyauté, Tél : 45.52.50/ mail : r-parau@loyalty.nc.

Vous pouvez consulter l'ensemble des AVP sur le site de la province des îles Loyauté (www.province-iles.nc/avp) ou sur le site de la DRHFPNC (www.drhfpnc.gouv.nc) ainsi que la réglementation et le répertoire des emplois (RESPNC).

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements et demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à la direction des ressources humaines de la province des îles Loyauté, service des recrutements et du développement des compétences, par :

- Voie postale : BP 50 – 98820 WE LIFOU
- Dépôt physique : Hôtel de la province des îles Loyauté à Wé – Lifou

mail : drh-recrutement@loyalty.nc

***Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique
Toute candidature incomplète ne sera pas prise en considération.***

Publication et diffusion :

- Établissement provincial de l'insertion, de la formation et de l'emploi (EPIFE)
- Tous services provinciaux des Iles Loyauté pour affichage

Pour le Président de la Province
des Iles Loyauté par délégation,
le Secrétaire Général



Robert TRUIJJI

